

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Enseignement supérieur : le Pr Hervé Ndoume Essingone aux travaux de l'EAMAU

G.R.M
Libreville/Gabon

LE Gabon étant membre statutaire de l'École africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (EAMAU), le ministre en charge de l'Enseignement supérieur, Pr Hervé Ndoume Essingone, a pris part, la semaine dernière, au 41e conseil d'administration de cet établissement basé à Lomé, au Togo. Une session qui a permis de débattre de plusieurs questions en vue de consolider les acquis des cadres institutionnel, organisationnel et financier de l'institution. Précédée de deux jours des travaux des experts des 14 Etats membres, la rencontre a également offert l'opportunité d'évaluer les activités de l'année 2022-2023, et de renouveler

l'équipe dirigeante de cette grande école qui arrive au terme de son mandat après 8 ans d'activités. Par la suite, le Pr Hervé Ndoume Essingone et ses homologues ont planché sur les dossiers les plus préoccupants de l'établissement, notamment le projet de budget 2024 qui a connu une hausse de 13%. Ce, en raison notamment du projet de recrutement de 3 enseignants chercheurs et 9 PAT, comme le propose le cabinet Cible-RH qui a conduit l'audit institutionnel de cette structure inter-Etats. Ils ont également discuté des initiatives en cours, à savoir le développement de l'EAMAU-Expertise, l'évaluation des progrès accomplis et la formulation des stratégies innovantes pour faire face aux

nouveaux défis. Soulignons que le Gabon compte dans cette école un effectif de 35 étudiants régulièrement inscrits (33 boursiers et 2 à titre privé) en licence 1, licence 2, licence 3 et en master 2 dans les spécialités de l'architecture, de la gestion urbaine et de l'urbanisme. Pour son pilotage, la Direction générale de l'EAMAU a évalué l'ancien plan stratégique arrivé à terme, tout en élaborant un nouveau qui met l'accent sur le fonctionnement de la plateforme " EAMAU-Expertise " et le développement de la recherche. Pour sa mise en œuvre, la grande difficulté rencontrée dans le fonctionnement de l'école est liée au faible taux de recouvrement de la contribution statutaire des États membres.



Photo: DR

Les participants à la 41e session du Conseil d'administration de l'EAMAU.

Un certain nombre de décisions et recommandations ont été formulées et adoptées par les membres à l'issue des travaux, afin d'améliorer le fonctionnement de l'EAMAU et toute action susceptible de convenir à sa promotion. Notons qu'en marge de ce conseil d'administration, le ministre Hervé Ndoume Essingone a échangé avec la

communauté estudiantine gabonaise au Togo sur les sujets relatifs à leur formation. Non sans partager avec elle la vision du président de la Transition, le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, pour qui la formation de " la jeunesse gabonaise est un pacte éducatif et social très important qu'il souhaite dynamique et interactif ".

Vente du masque Nguil : le Gabon perd !

R.H.A
Libreville/Gabon

LA vente du célèbre masque fang en bois de fromager sculpté et en kaolin a été validée hier par la justice française. Vendu 150 euros (soit un peu moins de 100 mille francs CFA) par un couple d'octogénaires qui réclamait l'annulation de la vente, et par l'État gabonais qui demandait une restitution, le tribunal d'Alès dans le Gard a tranché en défaveur du Gabon. D'après le tribunal, "le couple n'a fait aucune preuve de diligence pour apprécier la juste valeur historique de ce masque fang rapporté en France à la fin des années 1910 par René-Victor Edward Maurice Fournier, un gouverneur du Moyen-



Photo: DR/L'Union

Le tribunal d'Alès s'est prononcé hier en défaveur du Gabon dans la vente du rarissime masque fang vendu à un brocanteur.

Congo", rapporte le journal African.news. La justice française a estimé en revanche que le brocanteur n'avait pas antérieurement connaissance de la valeur singulière du masque vendu encore moins de l'art africain.

Régulation : le nouveau bureau du RENAJI à la HAC

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

PRISE de contact avec l'autorité de régulation des médias dans notre pays et expression des nombreuses attentes du regroupement des journalistes indépendants au Gabon à l'endroit de ladite institution. C'est l'objet de la visite effectuée lundi par le nouveau bureau du Réseau national des journalistes indépendants (Renaji) à la Haute autorité de la communication (HAC). Au cours de cette rencontre les nouveaux visages de cette structure ont été présentés au président de la HAC, Germain Ngoyo Moussavou. Occasion également pour la délégation du Renaji conduite par Aimé-Serge Boulingui, de non seulement exprimer au président de la HAC leur désir de collaborer avec



Photo: SNN

Le nouveau bureau du Renaji autour des membres de la HAC.

l'institution de régulation dans différents domaines notamment celui relatif au fonctionnement de la presse gabonaise mais aussi, faisant de la formation continue leur leitmotiv. L'équipe du Renaji a également profité de la rencontre pour solliciter l'appui de la HAC dans l'organisation, en partenariat avec l'École nationale de la magistrature (ENM) courant 2024, d'un séminaire au bénéfice de ses membres autour de la délicate question de la dépénalisation des délits de

presse. Réceptif à la sollicitation de ses hôtes, Germain Ngoyo Moussavou s'est engagé à associer plus largement les adhérents de ladite association à un séminaire de formation que l'institution entend organiser, avec l'aide de certains partenaires multilatéraux, début 2024. Non sans faire œuvre de pédagogie à l'endroit des journalistes présents. En les appelant notamment à faire montre de professionnalisme en toutes circonstances dans le traitement de l'information.